



LA FORMATION ACTEUR PREVENTION SECOURS (Agent de service) – Formacode : 344752

Public	Durée en heure	Lieu	Nbre d'apprenants	Prérequis
Agent de service, agent qualifié de service	21h00	À définir	Min. 4 personnes Max. 8 personnes	Maîtriser le français Occuper un poste d'encadrement



Déroulement de la formation : En présentiel nécessitant la présence physique des apprenants sur le lieu de formation



OBJECTIF :

- Réduire les risques professionnels et permettre aux agents de proposer des améliorations
- Développer un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail

CONTENU :

Prévention :

Situer son rôle d'APS Propreté vis à vis de la prévention sur son lieu de travail :

- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle
- Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant) :

- Observer sa situation de travail
- Repérer les situations dangereuses
- Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, d'exposition et de gravité des dommages potentiels
- Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé

Repérer les situations à risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- Comprendre le fonctionnement et les limites de l'appareil locomoteur
- Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique

www.groupe-jbs.fr

Siège social

159 Rue de Guernesey,
ZA le Croissant 2, 50380 ST PAIR SUR MER



02 33 49 64 80



formation@groupe-jbs.fr

SAS au capital de 235 500 €
SIRET 808 416 408 00017- APE 6420Z
N°TVA Intracommunautaire :
FR 43 808 416 408



Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction :

- Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la spécificité du site
- Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes
- Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.
- Isoler la situation dangereuse

Remonter l'information à la hiérarchie :

- Rendre compte sur les dangers et les dysfonctionnements identifiés Identifier qui informer
- Définir l'information à communiquer

Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé et sa sécurité et visant une efficacité maximum de l'intervention :

- Utiliser les aides à la manutention mis à sa disposition
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Secours :

Situer son rôle de SST sur son lieu de travail

Réaliser une protection adaptée

Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter

Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes

Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée :

- Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui saigne abondamment.
- Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui s'étouffe.
- Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux
- Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une brûlure Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas mais respire
- Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas





EVALUATION :

- Mise en situation pratique conformément à la grille d'évaluation
- À l'issue de l'évaluation certificative, un certificat de Acteur Prévention Secours valable 24 mois sera délivré



MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES UTILISES

- Des cours théoriques (vidéo projecteur, internet, ...)
- Utilisation de tableau blanc ou papier
- Mise en situation (cas pratique, test)
- Mannequins, accessoires, défibrillateur, outils pédagogiques de l'INRS
- Accessoires pour des mises en situations (colonne vertébrales, poids, tapis, ...)
- Remise d'un support stagiaire à l'issue de la formation



INTERVENANT ET RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

- Intervenant : Jean-Marc FLAUX, habilité par l'OC Propreté à animer la formation APS
- Responsable pédagogique : Vanina LAMBIN



COUTS DE LA FORMATION ET FINANCEMENT

- 27€ par heure par stagiaire soit 567€ par stagiaire pour une session de formation
- Cette formation peut être prise en charge par votre OPCO
- Nous acceptons les subrogations de paiement de l'OPCO



ACCESSIBILITE ET HANDICAP

- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrions également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Vanina LAMBIN, qui sera en mesure de vous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

